

ces différentes catégories d'articles. L'un sera, par exemple, expert en épiceries et produits alimentaires. Il surveillera les produits du marché, afin de voir quel est le moment le plus propice pour ceux qui désirent soumissionner, la fourniture de ces produits au Gouvernement. Il choisira des produits généraux dont l'usage est le plus répandu afin de permettre à un plus grand nombre de fournisseurs de soumissionner.

Nous devons veiller aussi à ce que les marchandises soient inspectées comme il faut. Pour certains articles, des analyses et des expériences sont nécessaires. Sous ce rapport, la commission trouvera avantage à employer ces experts. Il est arrivé qu'un fabricant fut prié de soumettre des prix sur un certain article; il donna le prix du gros à la commission, mais celle-ci acheta d'un soldeur à un prix plus élevé. Or, on avait fait croire à la commission que les marchandises qu'elle achetait de ce soldeur étaient de meilleure qualité que celles offertes par le fabricant en question; mais en fin de compte, on constata qu'elles étaient de même qualité. Je ne fais pas de reproche à la commission, mais, avec la nouvelle méthode que l'on préconise, on éviterait les surprises.

L'hon. sir SAM HUGHES: Comment l'éviterait-on?

M. HAROLD: Si un fournisseur trompait le département, tous les départements le sauraient, tandis que lorsque les achats sont faits séparément, il se peut que tous les autres n'en soient pas instruits. D'après la nouvelle méthode on établit un type pour chaque catégorie de marchandises, on exige des échantillons et si la commission fait son devoir—ce que j'espère, sinon ce sera à la Chambre d'y voir—elle sera en état si les articles pour lesquels les prix ont été soumis sont déclarés supérieurs, d'en exiger la preuve.

Les arguments formulés touchant certaines imperfections du système d'achats tendront réellement à faire apprécier d'avantage ce projet de loi par la Chambre.

Le public s'attend que le Gouvernement donne l'exemple de la compétence et de la justice dans la conduite des affaires publiques. Nous nous chargeons, en matière de commerce, de fonctions dont nous n'aurions jamais soupçonné la nécessité. Nous nous sommes chargés de l'exploitation de vastes réseaux de chemins de fer, et si ce Gouvernement, en matière d'achats pour les divers services, n'adopte pas un bon et légitime système appliqué avec sincérité et compé-

tence, le pays n'aura pas confiance dans l'habileté de l'Etat à diriger, par son personnel, le réseau des chemins de fer nationaux.

Je me suis déjà occupé de l'organisation de pareil service. Une puissante compagnie, organisée il y a plus de vingt ans et qui dirige un certain nombre de fabriques fusionnées, comprit l'utilité d'unir les services d'achats dans un bureau central. Elle adopta donc un système qu'elle a toujours appliqué depuis et en a constaté l'heureux fonctionnement. L'utilité des achats en grandes quantités, une des réformes mises en lumière par le président du conseil (M. Rowell) est un des avantages qui ont rallié l'approbation de la compagnie en question.

En outre, les divers services ont des besoins variés, et il résulterait de graves pertes pour le pays, à moins qu'on n'adopte quelque moyen de transférer les marchandises d'un service à l'autre, lorsqu'il y a un excédent de stock en magasin. La commission a le devoir de se renseigner sur les fonds en magasin dans les divers services et de veiller à ce que l'on transfère ces marchandises d'un service à l'autre, si le pays en doit bénéficier.

Voici le moment favorable pour l'étude de cette question ici même. Hier, notre éminent ministre des Finances, en présentant son budget, a fait un magistral exposé des motifs. Production et économie, voilà ce qu'il a préconisé, et en adoptant, le lendemain même de son exposé budgétaire, un système d'achats qui, à mon avis, nous permettra de réaliser une économie de plusieurs millions de dollars, il nous a donné une excellente leçon de choses.

Il y a quelque temps, je visitai les bureaux de la commission des achats de guerre où j'eus une entrevue avec M. W. P. Gundy et je désire ici souscrire aux paroles prononcées par le président du conseil privé (M. Rowell) touchant les services rendus au pays par le défunt M. Gundy et par les autres messieurs qui se sont consacrés sans relâche à l'œuvre de cette commission.

On m'a dit que lorsque la commission s'informa au début, des prix des dactyloypes, elle reçut de toutes les compagnies le même prix basé sur celui exigé pour une quantité de dix machines. La commission protesta contre le prix exigé et dit que, puisque le Gouvernement était un important acheteur, il avait droit à un plus fort rabais, et l'on accorda à la commission une autre réduction de 10 p. 100, ce qui constitue une importante économie. On m'informa aussi que, dans ses achats de papier Kraft, achats fort importants, la commis-